

ADMINISTRATIONS : ENGAGEZ VOTRE TRANSFORMATION DIGITALE GRÂCE À L'ECM !

Véritable enjeu national dans la plupart des pays d'Afrique francophone, la transformation digitale des administrations n'est plus une option, mais une injonction. L'objectif étant de réorganiser et de moderniser le secteur public afin de pouvoir rendre des services digitaux aux usagers. Cette transformation passe, bien entendu, par la dématérialisation et par le nécessaire déploiement de solutions de gestion de l'information. Explications.

1 DÉFIS ET AMBITIONS

DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE, LES ADMINISTRATIONS FONT FACE À PLUSIEURS DÉFIS :

- Une croissance exponentielle du volume de documents produits et reçus (souvent au format papier)
- Des espaces de stockage physique engorgés et limités
- Une circulation de l'information entre les services compliquée et une collaboration insuffisante
- L'existence de vrac documentaires à éradiquer
- Des risques en hausse (perte de document, mauvaises conditions de conservation, création de multiples copies, mauvais versioning, défaut de conformité, etc.)
- Des coûts de traitement élevés

CES ADMINISTRATIONS NOURRISSENT NÉANMOINS DE GRANDES AMBITIONS :



Engager leur transition vers le digital



Alléger les bureaux et renforcer la collaboration au sein des services



Sécuriser et contrôler la diffusion de l'information



Assurer une meilleure gestion des flux documentaires



Garantir une haute disponibilité des documents et ainsi faciliter la recherche et la consultation



Conserver et préserver le patrimoine national (ex : registres État Civil, etc.)



Proposer des services numériques aux usagers

2 LES MOYENS À METTRE EN OEUVRE POUR LES RELEVER

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LES ADMINISTRATIONS DOIVENT S'EMPARER DE PLUSIEURS SUJETS ESSENTIELS À LA RÉUSSITE DE LEUR TRANSFORMATION DIGITALE :

- ▶ La centralisation de l'information au sein d'une plateforme unique
- ▶ La sécurisation des accès à cette information
- ▶ La formation des agents et la gestion de la conduite du changement

UNE FOIS CES SUJETS ADRESSÉS, LES ADMINISTRATIONS POURRONT :

- 1 Proposer des services dématérialisés aux usagers
- 2 Moderniser leur fonctionnement interne
- 3 Améliorer leur productivité et réduire les coûts



La transformation digitale est un processus long qu'il convient d'organiser et dont les différentes étapes doivent être programmées et surtout priorisées.

3 POURQUOI PLACER L'ECM AU CŒUR DES USAGES ?

L'ECM constitue une réponse adaptée à ces besoins et garantit :

- La centralisation des documents provenant de sources multiples (mails, courriers papiers, documents numérisés, etc.) et dans des formats différents (documents, formulaires, photos, etc.)
- Un accès sécurisé grâce à un contrôle totalement paramétrable des accès et des actions sur les documents selon des profils utilisateurs
- Une collaboration facilitée (travailler à plusieurs sur le même document pour en finir avec les impressions et les envois par mail !)
- La recherche multicritères et dans le corps des documents pour accélérer les temps de recherche.

L'ECM, UNE PLATEFORME RICHE ET ÉVOLUTIVE

Au-delà de la dématérialisation et la centralisation de la documentation, l'ECM est une solution évolutive capable également d'offrir :



La possibilité d'automatiser certains processus clés, comme le suivi des demandes d'état civil, et d'instruire des dossiers de manière rapide.



La possibilité de proposer aux usagers une large panoplie de services numériques (application mobile, notifications mail, accès et interaction via un portail dédié et personnalisé, etc.)



Une interconnexion et une communication transparente avec les outils existants (et futurs), comme la signature électronique et le système d'archivage électronique.



Une gestion optimale des données sensibles. Ainsi, les documents personnels (justificatifs d'identité, factures, actes, etc.) qui peuvent transiter dans les processus exigent une conservation sécurisée.



Une capitalisation du patrimoine informationnel national. L'ECM devient dès lors la base de données centrale de l'administration, alimentée par des données pertinentes et actualisées.

Si l'ECM est capable de répondre aux besoins métier spécifiques du secteur public, il peut aussi répondre à des problématiques plus génériques (comptabilité, ressources humaines, archives, gestion des connaissances, formation, etc.) et constituer une solution globale et unifiée dédiée au traitement de l'information.

Rappelons néanmoins que le cadrage reste la clé de voûte pour tous projets. Un périmètre maîtrisé est la garantie d'un projet réussi : taux de réalisation optimisé, risques de glissement de planning réduits, meilleure visibilité et résultats immédiats, meilleure implication des collaborateurs et conduite du changement facilitée.

Pour en savoir plus, contactez-nous

GD EXPERT

Global Document Expert